

## Rapport des délégués au conseil régional de Nyon

L'assemblée du conseil régional s'est tenue le 11 décembre à Coppet,

Etaient présents pour représenter la commune d'Arzier-le-Muids : Elvira Röhl et Philippe Esseiva.  
Frédéric Guilloud était excusé

L'ordre du jour du conseil régional comprenait :

- Election de deux membres à la commission de gestion  
M. Rupert Schildböck est élu tacitement par acclamations à la commission de gestion.
- Préavis N° 48-2019 – Budget 2020. Le budget a été plusieurs fois amendé pour être accepté tel qu'amendé.
- Préavis N° 50-2019 – Soutien de CHF 200'000 à Visions du Réel pour la période 2020-2023. Le préavis a été accepté
- Politique d'attributions des soutiens culturels dans le cadre de la Région de Nyon: quelle place pour les projets communaux? Le rapport a été accepté
- Motion de Pierre Wahlen du 20 juin 2019  
Règlement du DISREN
- Interpellation de Claude Farine du 11 décembre 2019  
Nouvelle jonction autoroutière de Rolle: les cyclistes envoyés au casse-pipe?

Vous pouvez obtenir plus d'informations en consultant le site du conseil régional ;  
<https://regiondenyon.ch/>

Philippe Esseiva